

Renseigner, comprendre et analyser son EPRD et son ERRD **INCONTOURNABLE 2018 !** (Etat prévisionnel des Recettes et des Dépenses et Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses)

Contexte

Outre la nouvelle présentation du cadre normalisé, l'EPRD (et l'ERRD en fin d'exercice) constitue une évolution en matière d'élaboration et d'analyse des prévisions budgétaires : l'inversement de la logique de tarification des établissements et services et la fin de la procédure budgétaire, la possibilité de faire apparaître un résultat, déficitaire ou excédentaire, l'apparition des ratios d'analyse financière (CAF, FR, BFR, trésorerie), offrant la possibilité de réaliser une analyse plus complète de la santé et de la trajectoire financière de l'établissement.

Enjeu

Acquérir les fondamentaux, se perfectionner, évoluer

Objectifs et compétences visées

- Comprendre la logique de la tarification à la ressource,
- Connaître le nouveau calendrier des obligations budgétaires,
- Savoir renseigner les tableaux et annexes constituant l'EPRD et l'ERRD,
- Savoir rédiger son rapport financier,
- Maîtriser le calcul et l'analyse des ratios financiers (CAF, FR, BRF, Trésorerie)

Méthode pédagogique

Animation du formateur à l'aide de **supports et outils techniques** projetés et diffusés en séance, en alternant les **apports théoriques, réglementaires**, et les **travaux sur cas pratiques et exemples concrets**.

+ en amont, autodiagnostic des stagiaires établit sur la base d'un questionnaire permettant d'adapter le contenu de la formation à vos besoins et attentes spécifiques.

+ à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction est remis à chaque stagiaire pour recueil de ses observations sur le déroulé de la formation

Evaluation des acquis et du transfert de compétences

- Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires en fin de stage
- Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle par le manager 3 mois après la tenue de la formation

Sanction de la formation

Délivrance d'une attestation de présence à chaque participant établie sur la base des listes d'émargement signées par les stagiaires

Public visé

Professionnels ayant à renseigner et analyser l'EPRD et l'ERRD :

- Directeurs généraux d'associations, groupes ou groupements,
- Gestionnaires d'établissements et de services,
- Directeurs financiers, contrôleurs de gestion,

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Formateur

Maxime TROUVE, consultant et formateur

Durée et dates

1 séance de 2 journées de 7 h 00 (soit 14 h 00 au total)

Adaptable en fonction des besoins spécifiques

Lieu

Formation dispensée en **présentiel** au sein de votre établissement ou dans tout autre lieu à définir en fonction de vos besoins

Tarif

Sur devis, adapté à vos besoins

Programme de la formation

L' **A** tout d'Advisoria : Une formation pratique de 2 jours ! 1 journée sur les apports théoriques et 1 journée de cas pratiques sur vos propres chiffres !

1 – Présentation du cadre

- Comprendre la logique de la tarification à la ressource : les nouvelles responsabilités du gestionnaire,
- Maîtriser le calendrier de l'EPRD et de l'ERRD,

2 – Maîtrise des modalités de renseignement et d'analyse de l'EPRD et de l'ERRD

- Identifier les informations à renseigner dans les tableaux et annexes de l'EPRD,
- Connaître les points de vigilance et les critères d'approbation ou de refus,
- Comprendre le calcul et l'analyse des ratios financiers dans le cadre de l'EPRD (CAF, FRNG, FRI, FRE, BRF)

👉 **Cas pratique** : exercices de calculs de ratios financiers pour des établissements médico-sociaux

- Connaître les éléments devant obligatoirement figurer au sein du rapport financier,
- Connaître les informations à renseigner dans les tableaux et annexes de l'ERRD.

👉 **Cas pratique** : étude d'un exemple de rapport financier